

A quoi sert le denier du diocèse de Rennes ?

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 17 février 2018



Pour les prêtres et laïcs salariés du diocèse et de nombreux bénévoles qui s'engagent au quotidien pour partager à tous la Bonne Nouvelle.

221
PRÊTRES
EN ACTIVITÉ

55
PRÊTRES RETIRÉS
(en structure d'accueil)

20
SÉMINARISTES

56
LAÏCS EN MISSION
ECCLÉSIALE



Selon le diocèse, il sert à financer :

- le traitement des prêtres et religieux
- leurs cotisations maladie et retraite
- les maisons pour les prêtres retirés

- la formation des séminaristes
- les salaires des employés de paroisse et de presbytère
- les salaires des laïcs en mission pastorale.

Le denier n'est pas suffisant, et il ne couvre qu'une partie importante des charges. Les diocèses, les paroisses et les prêtres ont d'autres ressources, principalement les quêtes, les offrandes de cérémonie et les offrandes de messes, et les legs et donations. C'est l'ensemble de ces recettes qui permet financer l'ensemble des besoins pastoraux de l'Église. Mais le denier en constitue la part la plus importante dans la quasi-totalité des diocèses. Les autres ressources de l'Église : la quête paroissiale, le casuel, les offrandes de messe, les legs, donations et assurances-vie.

La diocèse de Rennes rétribue 56 laïcs. Quelles sont leurs missions ? Y aurait-il un permanent du MRJC ?

POUR QUI donner ?

Pour les prêtres et laïcs salariés du diocèse et de nombreux bénévoles qui s'engagent au quotidien pour partager à tous la Bonne Nouvelle.

221
PRÊTRES
EN ACTIVITÉ

55
PRÊTRES RETIRÉS
(en structure d'accueil)

20
SÉMINARISTES

56
LAÏCS EN MISSION
ECCLÉSIALE

